

192

L'ESSENTIEL

Le magazine mensuel de la ville de Plaisir

Aidons le Père Noël ! GRANDE COLLECTE DE JOUETS p.9

P7/ACTU
**Avant de
réveillonner,
faites vous dépister**

P12/ACTU
**Travaux
d'aménagement
piéton sur la RD11**

P13/DOSSIER
**Du nouveau
pour la collecte
de vos déchets**

DÉCEMBRE 2020



ville-plaisir.fr

> L'ESSENTIEL

DÉCEMBRE 2020

192

**COVID-19**

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, nous ne sommes pas en mesure de maintenir les rubriques habituelles de votre magazine. Cependant, l'édition est maintenue afin de vous apporter toutes les informations liées aux actions de la Ville, celles-ci sont valables à la date de publication. En espérant pouvoir retrouver notre format le plus rapidement possible.

SOMMAIRE

P4/ VU & ENTENDU

P6/ L'ACTU

Petits plats à emporter – Aides d'urgences aux entreprises – Shop'in SQY – Lutte contre la précarité – Stop aux violences familiales – Centres de dépistage Covid-19 – Trouver de l'aide et du soutien – SOS Bronchiolite – Actualisation du quotient familial – Nouvelle MAM – Tarifs du conservatoire – Grande collecte de jouets – Spectacle de Noël annulé – Réouverture du TEC – Pensez au TEC pour Noël – La médiathèque en mode «click & collect» – Beethoven au conservatoire – Nouveau sur Plaisir – Fermetures exceptionnelles de la Mairie – La boîte à idées du marché – Don du sang – Recyclez votre sapin – Calendrier des pompiers – Nouvelle passerelle RD30 – Nouveau passage piéton RD11

P13/ LE DOSSIER DU MOIS

VOTRE MAGAZINE EST ÉCO-RESPONSABLE

P20/ ILS FONT PLAISIR

P21/ PLAISIR PRATIQUE

P22/ TRIBUNES





“ PLUS QUE JAMAIS
NOUS DEVONS SOUTENIR
ET PROTÉGER
LES PLUS FRAGILES. ”

Édito

RESTONS ATTENTIFS ET SOLIDAIRES

Voilà que débute le dernier mois de cette année 2020. Après le bug attendu en l'an 2000 qui n'est jamais arrivé, c'est en 2020 que notre planète toute entière aura été ébranlée par un bug, celui d'une pandémie mondiale incompréhensible, inattendue et sans précédent pour notre monde moderne, une pandémie qui a frappé aveuglément toute notre planète et s'est propagée sans frontière à une vitesse grand V.

Qui eut pensé un jour en dehors des films de science-fiction que nous vivrions un tel événement...

Ce virus a bouleversé la vie de toutes et tous. Port du masque, distanciation sociale, et surtout façon de vivre totalement changée.

Habituellement à cette époque nous sommes déjà en train de nous projeter sur les fêtes de fin d'année...

Mais cette année dans l'incertitude, qu'il est difficile d'imaginer ce que sera demain.

Nous le savons la situation est compliquée pour tout le monde, les commerces dits « non essentiels » sont fermés, même si l'on espère leur réouverture très prochaine, nos personnels soignants sont exténués par une année éreintante, nos forces de l'ordre sont sollicitées sans mesure, nos chefs d'entreprises s'accrochent pour garder le cap, nos associations et leurs bénévoles sont prêtes à ac-

cueillir de nouveau leurs adhérents... Chacun à son niveau est ainsi disposé à reprendre le cours normal de la vie pour apporter sa contribution pour redonner vie à la cité.

De leur côté, nos familles attendent avec espoir et impatience de pouvoir se retrouver et oublier le temps de ces fêtes la tempête que nous affrontons.

Durant ces mois compliqués, chacun avec patience et opiniâtreté aura apporté sa pierre à l'édifice pour freiner la propagation de ce virus maudit...

Avec l'ensemble des élus de la ville, soyez certaines et certains que, tout comme nous l'avons été durant le premier confinement, nous sommes et resterons présents à vos côtés, et notamment aux côtés des plus fragiles ou de celles et ceux qui se retrouvent isolés, en continuant de promouvoir des actions au service de

toutes et tous et de répondre à toutes les demandes qui seront de notre ressort.

Ensemble nous avons combattu le virus, et j'espère très sincèrement que ce combat portera ses fruits pour que nous puissions passer de belles fêtes en famille ou entre amis, ne serait ce que le temps de ces quelques jours pour oublier le climat ambiant, la morosité et les tristes moments que nous avons parfois dû traverser cette année.

Ensemble retrouvons du mieux possible l'esprit de fête, de convivialité et de partage que nous offrons habituellement ces jours enchantés de fin d'année.

*Joséphine Kollmannsberger
Maire de Plaisir*





❶ Le 11 novembre, la commémoration de l'Armistice s'est déroulée en comité restreint, en présence de Madame le Maire, de deux élus et des représentants des associations des Anciens Combattants. ❷ Le portage de courses a été à nouveau renforcé afin de permettre à nos aînés de rester confinés. ❸ Même si la cérémonie annuelle mettant à l'honneur les nouveaux diplômés a dû être annulée, ces derniers ont tout de même eu le droit à leurs bons cadeaux. ❹ Vous êtes très nombreux à vous être rendus au marché afin de participer à la tombola des commerçants ! ❺ Deux centres de dépistage COVID-19 ont été ouverts dans les Maisons des Familles. ❻ L'aire de jeux de l'avenue Marc Laurent s'est refaite une beauté et accueillera les petits Plaisirois dès la fin du confinement !

PLUS DE PHOTOS
ET DE VIDÉOS SUR
ville-plaisir.fr





COMMERCE

Petits plats chauds à emporter

Malgré le confinement, il reste possible de s'offrir de bons petits plats sans pour autant devoir se mettre à cuisiner... À Plaisir, certains restaurants proposent un service de vente à emporter, alors n'hésitez pas à combler toutes vos envies de gastronomie !

Pour vous permettre de les retrouver facilement, direction le site de la Ville où près de 40 professionnels de la restauration ont été recensés. En plus de ravir vos papilles, vous soutiendrez ainsi les restaurateurs de la ville que nous serons tous très heureux de retrouver après la crise sanitaire !

👉 www.ville-plaisir.fr



COMMERCE

Grâce à Shop'in SQY, consommer local est à portée de clic !

Pour soutenir et accompagner les commerçants saint-quentinois en leur offrant un maximum de visibilité, fin novembre, l'Agglomération a développé une nouvelle application mobile gratuite baptisée Shop'in SQY. Véritable place de commerces numérique, cette application vous permet d'acheter en ligne chez tous les commerçants du territoire, 7/7j et 24/24h.

👉 Disponible gratuitement sur App Store ou Google Play.



ENTREPRISES

S'y retrouver dans les aides d'urgences aux entreprises

À l'échelle nationale, pour informer les professionnels dont l'activité doit faire face à la crise du Covid-19, et les orienter vers les aides d'urgence mises en place, le Gouvernement a créé un nouveau numéro : le 0 806 000 245.

Localement, face à la multiplication des aides et des informations à destination des entreprises, Saint-Quentin-en-Yvelines vient de mettre en ligne un guide pratique et gratuit qui recense l'ensemble des mesures d'urgence pour soutenir et accompagner les entrepreneurs.

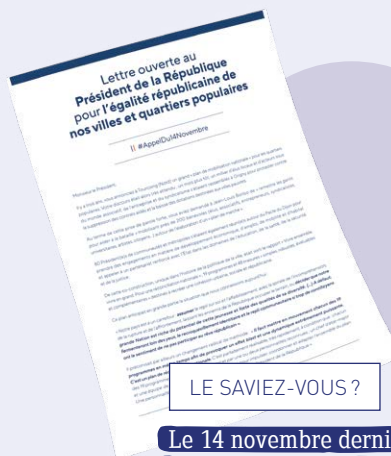
👉 0 806 000 245

Appel non surtaxé, prix d'un appel local

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 16h

Plus d'infos sur economie.gouv.fr

👉 Retrouvez le guide sur sqy.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 14 novembre dernier, Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir, s'est engagée auprès de 104 autres maires, présidents d'agglomérations et associations en signant une lettre ouverte visant à alerter le Président Emmanuel Macron sur le sujet de la hausse de la précarité dans les quartiers populaires.

👉 Lisez la lettre sur ville-plaisir.fr



SOLIDARITÉ

STOP AUX VIOLENCES FAMILIALES !

Le confinement constitue un facteur aggravant des violences familiales. Il est donc vital de rappeler que l'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer, est plus que jamais actif et opérationnel. Enfin, sachez que si vous vous sentez en danger, vous pouvez quitter votre domicile avec vos enfants à tout moment, et ce sans devoir disposer d'une attestation de déplacement.

↳ En cas d'urgence et de danger immédiat : Appeler le 17 ou utiliser le 114 par SMS.

↳ Besoin d'écoute : Appelez le 3919

↳ Pour faire un signalement anonyme : rdv sur arreteonslesviolences.gouv.fr



SOLIDARITÉ

Savoir où trouver DE L'AIDE ET DU SOUTIEN

La précarité liée à la crise sanitaire est en pleine progression. Perte d'emploi, baisse de revenus, aujourd'hui tout un chacun peut se retrouver confronté à des difficultés financières momentanément ou durablement. À Plaisir, quel que soit votre âge, des services d'accompagnement sont à votre disposition pour vous soutenir durant ces périodes difficiles.

→ Les permanences CBL Réagir

L'association propose des missions de courte durée dans différents domaines en attendant un retour durable à l'emploi.

↳ Maison des familles La Mosaïque
Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 01 30 79 63 40

→ La Mission locale SQYWAY 1625

Pour les jeunes, jusqu'à 25 ans, diplômés ou non, rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi et à la formation.

↳ Maison de l'Entreprise et de l'Emploi,
1416 bd Léon Blum - 01 30 79 66 30

→ Les assistants sociaux du Département

Secours d'urgence, bons alimentaires, bons d'hygiène... Les assistants sociaux du Département sont à votre disposition.

↳ Maison des familles Flora Tristan
Jeudi, de 9h à 12h - Sur rendez-vous
au 01 30 83 68 00



SANTÉ

TEST COVID 19

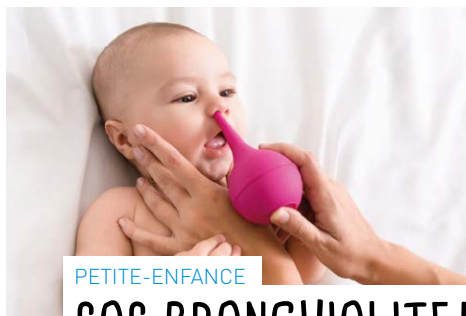
Cette année, avant de réveillonner, je me fais dépister !

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas ! Si les dernières annonces du Gouvernement vont nous permettre de retrouver nos proches, pour passer des fêtes en toute sérénité, pensez à vous faire dépister ! À Plaisir, vous pouvez le faire facilement, gratuitement et rapidement au sein des Maisons des familles de la Ville. En effet, la Municipalité, associée à Médical SKY 78 et à la pharmacie du centre Brigitte, vous propose, sur simple présentation de votre carte vitale, des tests antigéniques dont les résultats vous sont donnés en 10 minutes.

Alors, cette année, pour protéger ceux qui vous sont chers, faites vous dépister avant de réveillonner !

↳ Maison des familles La Mosaïque
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 (sans interruption)
98 avenue François Mitterrand à Plaisir
01 30 79 10 84

↳ Maison des familles Flora Tristan
Les lundis, mardis et jeudis de 15h à 18h
1 rue des Francs Sablons à Plaisir
01 30 54 60 80



PETITE-ENFANCE

SOS BRONCHIOLITE!

Comme chaque hiver, la bronchiolite s'est installée dans la quasi-totalité de la France. Jusqu'au 17 janvier 2021, le Réseau bronchiolite d'Île-de-France a mis en place deux numéros d'urgence permettant aux parents d'entrer en contact avec des médecins et des kinésithérapeutes disponibles à proximité de leur domicile.

📞 Standard kiné : 0 820 820 603

De 12h à 20h les vendredis et veilles de jours fériés, et de 9h à 18h les week-ends.

Standard médecins : 0 820 800 880

De 9h à 23h, 7/7j.



SOLIDARITÉ

Pensez à actualiser votre quotient familial!

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour faire actualiser votre quotient familial pour l'année 2021 !

Attribué à chaque foyer, cet indice vous permet de bénéficier de tarifs adaptés selon vos revenus pour des services municipaux tels que les accueils de loisirs, les activités sportives, le conservatoire, les mini-séjours...

Pour l'actualiser, les documents suivants vous seront demandés :

→ Votre avis d'imposition 2020 (revenus 2019)

→ Votre attestation de paiement CAF (à ne pas confondre avec l'attestation quotient familial CAF)

📞 Sur rendez-vous auprès du Guichet Unique ou via l'Espace Citoyen «contact guichet unique»



PETITE ENFANCE

Une nouvelle MAM à Plaisir

Vous êtes assistant(e) maternel(le) et vous cherchez à vous installer au sein d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) à Plaisir ? La Ville, en collaboration avec Les Résidences Yvelines Essonne, met à votre disposition un appartement de 102m² refait à neuf, dont l'aménagement a été validé par le Conseil départemental. Disponible immédiatement, il est situé au 21 rue du Valibout et permet d'accueillir jusqu'à 12 enfants. Si vous êtes intéressé(e), contactez vite le service Petite enfance de la Ville.

📞 Renseignements au 01 30 79 61 03



CULTURE

Ajustement des tarifs du Conservatoire

Fermé depuis le reconfinement, le conservatoire a su adapter son offre d'enseignement en proposant, quand cela était possible, un suivi à distance grâce à des leçons en visioconférence. Si cette solution permet de ne pas rompre le lien pédagogique, elle n'offre cependant pas la possibilité de fournir le service optimal pour lequel les élèves s'étaient inscrits. C'est pourquoi, le Maire va présenter, lors du prochain Conseil municipal, une proposition d'ajustement des tarifs du Conservatoire. Cette dernière prévoit un abattement de 50% pour les disciplines ayant pu bénéficier d'un suivi en ligne ou l'exonération complète des frais pour les activités n'ayant pu bénéficier d'un service à distance.



→ Joséphine Kollmannsberger,
Maire de Plaisir.

“ Il est insupportable d'imaginer
des enfants sans un cadeau
à ouvrir le soir de Noël... ”

SOLIDARITÉ

Grande collecte de jouets pour un Noël solidaire

Noël est l'occasion de gâter ceux qu'on aime, mais tout le monde n'a pas la chance de trouver des cadeaux au pied du sapin. Chômage, faillite, la Covid a malheureusement précarisé de nombreuses familles à la veille des fêtes. Afin de permettre aux enfants de ces familles aujourd'hui fragilisées de profiter d'un beau Noël, la Ville a souhaité insuffler un élan de solidarité en organisant une grande collecte de jouets, pour les enfants de 0 à 11 ans, jusqu'au 15 décembre.

Puzzles, peluches, livres, jeux de société... Qu'il soit neuf ou usagé (en bon état), chaque jouet sera le bienvenu ! Pour les déposer, 4 solutions s'offrent à vous :

- Au sein des Maisons des familles La Mosaïque et Flora Tristan.
- Dans les écoles maternelles.
- Dans les centres de loisirs élémentaires

→ Au marché, les dimanches, sur le stand des élus.

Pour l'occasion, un partenariat a été réalisé avec Auchan qui fera don de jouets neufs et mettra gratuitement à disposition le papier cadeau nécessaire pour emballer l'ensemble des présents récoltés.

Ces jouets seront ensuite distribués auprès des familles en difficulté.



CHIFFRE-CLÉ

L'année dernière,
en réponse à leurs lettres,

607
ENFANTS

plaisirois ont eu la joie
de recevoir un courrier
personnalisé du Père-Noël.



Annulation du spectacle de Noël

Malheureusement, le traditionnel spectacle de Noël au TEC, offert chaque année par la Ville aux petits Plaisirois, ne pourra pas avoir lieu cette année. La distribution de chocolat, habituellement organisée à l'issue de la représentation, se fera exceptionnellement au sein des écoles cette année.



CULTURE

Médiathèque du Château: cliquez, téléphonez et collectez!

Jusqu'à la fin de l'année, la médiathèque du Château vous propose un service « drive ». Pour en bénéficier, rien de plus facile ! Consultez le catalogue de la médiathèque sur le site de la Ville, listez les ouvrages que vous souhaitez emprunter, contactez les bibliothécaires par téléphone et venez récupérer vos livres en respectant le jour de retrait.

↳ Réservations
au 01 30 79 63 17
ou 01 30 79 63 68

Mardi, mercredi et jeudi,
de 10h à 12h et de 14h à 17h.

↳ ville-plaisir.fr/mediatheques



CULTURE

Le théâtre Coluche rouvre ses portes

Les nouvelles étapes du déconfinement annoncées par le gouvernement devraient permettre au théâtre Coluche d'accueillir à nouveau son public dès le mercredi 16 décembre à 19h avec la comédie de Tristan Petitgirard « Des plans sur la Comète » ! Nous espérons que les éclats de rire vont apporter une belle bouffée d'air frais à nos spectateurs qui pourront découvrir également l'exposition RETRONOVO de Lucas Jimenez et les reproductions en grand format du timbre édité par la poste à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Beethoven.

↳ Billetterie ouverte à partir du mardi
15 décembre à 14h. tec-plaisir.fr

CULTURE

Pour Noël, pensez au théâtre Coluche

Envie de faire plaisir à votre famille et à vos amis pour Noël ? Et si vous leur offriez des places pour un spectacle du théâtre Coluche ? En plus de faire un cadeau qui permet de vivre un moment unique, vous soutiendrez votre théâtre local et tous les artistes qui s'y produisent. Pour faire votre sélection, rendez-vous sur le site du TEC !

↳ tec-plaisir.fr

CULTURE

Le Conservatoire fête Beethoven

Les professeurs artistes du Conservatoire de Plaisir vous proposent trois live sur la page Facebook du Conservatoire mettant à l'honneur les trésors du répertoire du compositeur

↳ Les 3, 10 et 16 décembre 2020 à 12h30



Nouvelle micro-crèche

Vous êtes à la recherche d'une place en crèche pour votre p'tit bout ? La nouvelle micro-crèche « À nos anges » vient d'ouvrir ses portes à Plaisir. Sur un espace aménagé et sécurisé de 130m², elle propose 10 berceaux pour accueillir, régulièrement ou occasionnellement, des enfants de 2 mois ½ à 4 ans.

↳ 79 rue de la Gare - Du lundi au vendredi de 8h à 18h30
- Inscription@anosanges.fr



Positivez grâce à la sophrologie !

Mieux vivre son stress, trouver la confiance en soi, améliorer son sommeil... Grâce à Caroline Dumont Chan, vous pourrez découvrir un ensemble de techniques, notamment de respiration et de relaxation, qui vous permettront de mieux vivre au quotidien. Elle vous reçoit sur rendez-vous dans son nouveau cabinet en face de la gare Plaisir-Grignon.

↳ Immeuble Garabel, 28 Avenue du 19 Mars 1962
Rdv au 07 64 73 56 72 ou sur c-sophro.fr

SERVICES

MAIRIE : fermeture exceptionnelle pour les Fêtes

Dans le cadre des festivités de fin d'année, la Mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 26 décembre ainsi que le samedi 2 janvier.

SOLIDARITÉ / SANTÉ

Dernier don du sang de l'année

Sauver des vies en restant assis, c'est possible grâce au don du sang ! Si vous souhaitez donner le vôtre, rendez-vous le 28 décembre prochain à La Mosaïque où les équipes de l'Établissement Français du Sang vous recevront, sur rendez-vous, pour la dernière collecte plaisiroise de l'année.

📅 Lundi 28 décembre, de 14h à 19h
La Mosaïque, 98 avenue François Mitterrand
rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



DÉCHET / DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une seconde vie pour votre sapin

Si certains ne l'ont pas encore fait briller de mille feux, sachez d'ores et déjà que la Ville et SQY vous proposent trois solutions gratuites pour recycler votre sapin une fois les fêtes passées.

→ En points de dépôts

📅 Du 4 au 31 janvier. Retrouvez les 8 points de dépôts sur ville-plaisir.fr

→ Au café-sapin (voir p.15)

📅 Le samedi 9 janvier, Place Saint-Pierre

→ En porte-à-porte

📅 Le jeudi 14 janvier. Collecte gratuite organisée par SQY. Pensez à sortir votre sapin la veille au soir.



COMMERCE

La boîte à idées du marché !

Proposition d'animations ? Envie d'y trouver un commerce en particulier ? Suggestion de jours d'ouverture ? Pour vous permettre de faire part de vos meilleures idées concernant le marché plaisirois, une boîte à idées a été installée sous la halle. N'hésitez pas à y déposer vos propositions pour faire de votre marché, le marché dont vous rêvez !



SOLIDARITÉ

SOUTENEZ VOS POMPIERS, achetez un calendrier !

Pas de porte-à-porte cette année pour nos valeureux soldats du feu de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Plaisir ! Néanmoins, pour les soutenir et recevoir le traditionnel calendrier directement dans votre boîte aux lettres, vous pouvez leur faire parvenir vos étrennes en scannant le QR code ci-contre ou en leur envoyant un chèque.

📅 Règlement par chèque à l'ordre de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Plaisir - 708 avenue François Mitterrand, Plaisir





TRAVAUX / MOBILITÉS DOUCES

RD 30 : Installation de la nouvelle passerelle cycles-piétons !

La fin de chantier se précise pour la RD30 avec l'installation, le 30 novembre, de la passerelle cycles-piétons au niveau du Bois de la Cranne. Une avant-dernière étape avant la finalisation du chantier et la livraison définitive du projet prévue au premier trimestre 2021.

Pour installer cet ouvrage métallique de 50 m de long pour 4 m de large sur les appuis déjà réalisés, la RD 30 a été fermée en nocturne. Très attendue par les promeneurs piétons et cyclistes, cette passerelle permettra de relier

le Bois de la Cranne et la Forêt de Bois d'Arcy en toute sécurité depuis le Parc du Château. Pour faciliter son accès, elle disposera de deux parkings, un de chaque côté de la route départementale. Quelques travaux de finitions restant à réaliser, il faudra encore patienter quelques mois avant la mise en service prévue au cours du premier trimestre 2021. D'un coût total de 1.7 M€, ce projet achève les travaux d'aménagement de la RD 30 entièrement financés par le Département pour un montant total de 87.5 M€.



CHIFFRE-CLÉ

Le département a consacré
4.5 M€
en faveur
DES MOBILITÉS DOUCES
pour les aménagements
de la RD 30.



VOIRIE

Un nouveau passage piéton entre Auchan et Mon Grand Plaisir

Dans le but de sécuriser le cheminement des piétons et des cyclistes entre le parking d'Auchan et le centre commercial Mon Grand Plaisir, la création d'un nouveau passage piéton surélevé est actuellement en cours sur la RD11. Situé plus proche du magasin Norauto, le futur passage piéton profitera des allées existantes de part et d'autre de la RD11. Débutés le 26 novembre dernier pour une durée de 15 jours, ces travaux, d'un montant de 74 000 €, sont financés à 70% par l'Établissement Public Interdépartemental 78-92 et à 30% par la Ville.

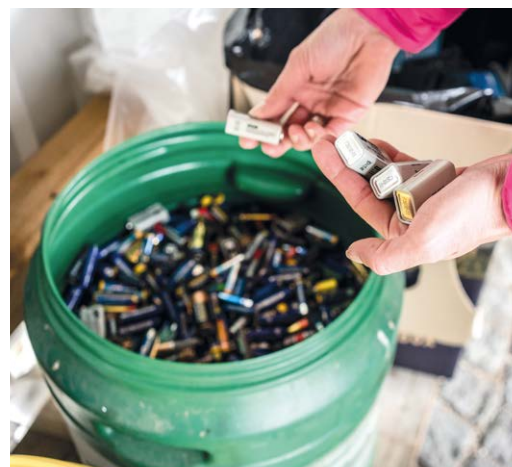
DU NOUVEAU POUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

CHAQUE ANNÉE EN FRANCE, UN HABITANT PRODUIT EN MOYENNE 590 KG DE DÉCHETS*. SI LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS EST L'UNE DES PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, MIEUX GÉRER LES ORDURES NE REVIENT PAS SEULEMENT À OPTIMISER LEUR COLLECTE. PLUS QUE JAMAIS, LA GESTION INTELLIGENTE DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES PASSE PAR LE TRI POUR LEQUEL CHACUN A SON RÔLE À JOUER.

*Source Ademe



À partir du 1^{er} janvier 2021, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, change certaines règles de collecte des déchets. En charge de la gestion des déchets, SQY a en effet souhaité faciliter le quotidien des habitants tout en optimisant les tournées en limitant l'impact en CO₂.



GESTION DE NOS DÉCHETS QUELQUES BONS RÉFLEXES À ADOPTER!

Parce qu'en matière de gestion de déchets nous pouvons tous nous améliorer, voici quelques astuces pour devenir un as du tri !



1 Pour un tri sûr et facile

Grâce au moteur de recherche de l'Agence de la transition écologique, gérer ses déchets n'a jamais été aussi simple ! Des consignes de tri à la gestion de vos appareils électriques, cet outil interactif vous explique comment jeter votre déchet, ce qu'il va devenir et ce que vous pouvez faire pour éviter de le produire. Cerise sur le gâteau, ou plutôt couvercle sur la poubelle, une carte interactive vous permet également de trouver les points d'apports les plus proches de chez vous.

👉 quefairedemesdechets.fr

2 Le trésor des piles usagées

Avec plus de 32 000 points de collecte en France, nous n'avons aucune excuse pour ne pas valoriser nos piles usagées ! En plus de limiter tout risque de pollution aux métaux lourds, recycler ses piles permet d'éviter de gaspiller des ressources naturelles rares dont l'extraction est particulièrement polluante. Après recyclage, ces piles serviront à la production d'alliages et de métaux à valeur ajoutée (Plomb, Cobalt ou Zinc...) qui seront utilisés par les industries.

👉 Le point de collecte le plus proche de chez vous sur jerecyclamespiles.com



2



3

CHIFFRES-CLÉ

3/4

DU CONTENU DE NOS
POUBELLES POURRAIENT
ÊTRE VALORISÉS



5



6

3 Ne jetez pas vos médicaments

Pour se débarrasser de vos médicaments, une seule et unique solution : les rapporter à votre pharmacien ! Qu'ils soient périmés ou non, les médicaments jetés à la poubelle ou dans l'évier risquent de contaminer les sols et les eaux souterraines. Outre le risque pour l'environnement, gardez chez soi des médicaments non utilisés présente des risques pour votre famille. Avant de les déposer chez votre pharmacien, pensez à les séparer de leurs emballages carton et notices.

👉 cyclamed.org

4 Se débarrasser d'un vieux véhicule

Vous possédez un véhicule qui n'est plus en état de rouler ? Pour éviter que ce dernier ne devienne ce que l'on appelle un véhicule-ventouse, la Ville, par l'intermédiaire de la Police municipale, vous propose un service de retrait et destruction gratuite, vous évitant ainsi frais d'enlèvement et de destruction. Pour en profiter, il vous suffit de vous présenter au poste de la Police municipale avec la carte grise du véhicule, une pièce d'identité du titulaire, un certificat de non-gage et les clés.

👉 249 rue Romain Rolland
01 30 55 45 10

5 Recycler l'électroménager

On ne le répètera jamais assez, le service des encombrants ne prend pas en charge les équipements électroménagers, quel que soit leur taille ! Pour vous débarrasser de votre ancien four, de votre sèche-cheveux ou de n'importe quel autre appareil électrique, vous pouvez les déposer dans un magasin d'électronique, en points de collecte spécialisés ou en déchèterie.

👉 Plus d'informations sur ecosystem.eco.fr

6 Opération sapin

Pour donner une seconde vie à votre sapin, pourquoi ne pas le transformer en copeaux de bois qui pourront vous être utiles au jardin ? Pour cela, la Ville a décidé d'organiser un café-sapin sur la Place Saint-Pierre le samedi 9 janvier. Sur place, les élus et les agents municipaux des espaces verts vous offriront un café le temps de faire de votre arbre de Noël un joli tas de broyat. Pensez à apporter un grand sac !

👉 Le samedi 9 janvier, Place Saint-Pierre



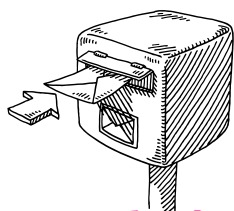
Retrouvez toutes
les informations
et les secteurs
sur ville-plaisir.fr

COLLECTE DES DÉCHETS: découvrez ce qui change !

À partir du 4 janvier 2021, il va y avoir du nouveau concernant la collecte de vos déchets. Changements des jours de passage, service d'encombrants à la demande, élargissement de la collecte des déchets verts... Découvrez les nouvelles règles mises en place par SQY !

Une nouvelle plateforme bientôt en ligne

Pour vous faciliter le quotidien, dès le mois de janvier, SQY mettra en ligne une nouvelle interface web qui vous indiquera, en fonction de votre adresse, quel jour et quel bac sortir !



Toutes les infos dans votre boîte aux lettres

Cet hiver, vous recevrez votre calendrier de collecte vous informant des jours et fréquences de collecte.



La collecte des ordures ménagères

- Pour les pavillons : lundi.
- Pour les immeubles et les professionnels : lundi et vendredi.
- Pour le Valibout : lundi, mercredi et vendredi.



La collecte des emballages et papiers

- Tous les mardis pour l'ensemble de la ville.

Une harmonisation des couvercles, réalisée par SQY est actuellement en cours. Votre bac passera prochainement du bleu au jaune



La collecte des déchets verts

- Tous les 15 jours, de début avril à fin novembre, les mercredis ou jeudis en fonction des secteurs pour les pavillons et les rez-de-jardin.
- Dorénavant, vous pourrez retirer gratuitement des sacs en papier compostable en déchèterie à hauteur de 40 par foyer.



La collecte des encombrants.

- Pour les immeubles : tous les 1^{ers} ou 2^{nds} mardis du mois en fonction des secteurs
- Pour les pavillons : à la demande, sur rendez-vous sur sqy.fr/dechets



**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

Collecte des déchets 2021 - Plaisir

En vigueur à compter du 4 Janvier 2021

Emballages et papiers

Pavillonnaires
Collectifs
Administrations
Professionnels

Mardi

Ordures ménagères

Pavillonnaires
Collectifs
Administrations
Professionnels
Quartier du valibout

Lundi
Lundi et vendredi
Lundi, mercredi et vendredi

Déchets verts

Pavillonnaires et rez-de-jardin

Secteur 1
(Jeudi en semaine impaire)

Secteur 2
(Jeudi en semaine paire)

Secteur 3
(Mercredi en semaine impaire)

Secteur 4
(Mercredi en semaine paire)

	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Secteur 1		1 15 29	13 27	10 24	8 22	5 19	2 30	14 28	11 25	
Secteur 2		8 22	6 20	3 17	1 15 29	12 26	9 23	7 21	4 18	2
Secteur 3	31	14 28	12 26	9 23	7 21	4 18	1 15 29	13 27	10 24	
Secteur 4		7 21	5 19	2 16 30	14 28	11 25	8 22	6 20	3 17	1

Collecte des déchets verts en sacs papier compostables.
Branchages en fagot ficelé d'un mètre de long et 50cm de diamètre.

INFOS PRATIQUES

- Collecte des déchets même les jours fériés.
- Vos bacs poubelles, sacs de déchets verts et encombrants doivent être sortis à partir de la veille au soir de la collecte.

Carte des secteurs au dos

1 2 3 4

DÉCHETS NON AUTORISÉS AUX COLLECTES

- Souches, troncs d'arbres, terres, produits toxiques (phytosanitaires, huiles, peintures...).
- Déchets dangereux (bouteille de gaz, verre brisé, fenêtres...).
- Gravats, plâtre, sanitaires.
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (réfrigérateurs, téléviseurs, machines à laver...).

Ayez le réflexe déchetterie

(Carte au dos)



Pavillonnaires



Collectifs

Secteurs 1 et 2 (2^e mardi du mois)

Secteurs 3 et 4 (1^{er} mardi du mois)

Encombrants



La collecte des encombrants s'effectue sur RDV sur le site sqq.fr/dechets



Les objets encombrants sont des déchets volumineux et/ou lourds (3 m³ maxi et moins de 2 m de long).
Ils doivent être portables par deux personnes et ne doivent pas gêner le passage.

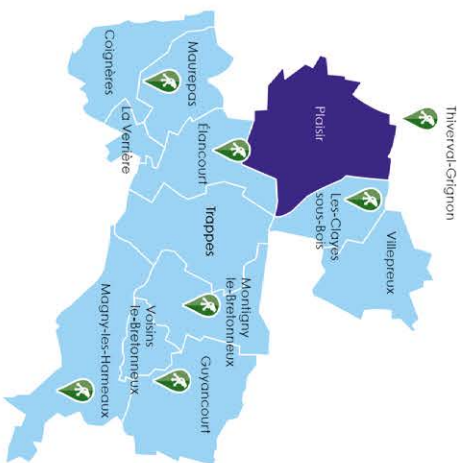


SAINT-QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

PLAISIR

OÙ TROUVER UNE DÉCHÈTTERIE ?

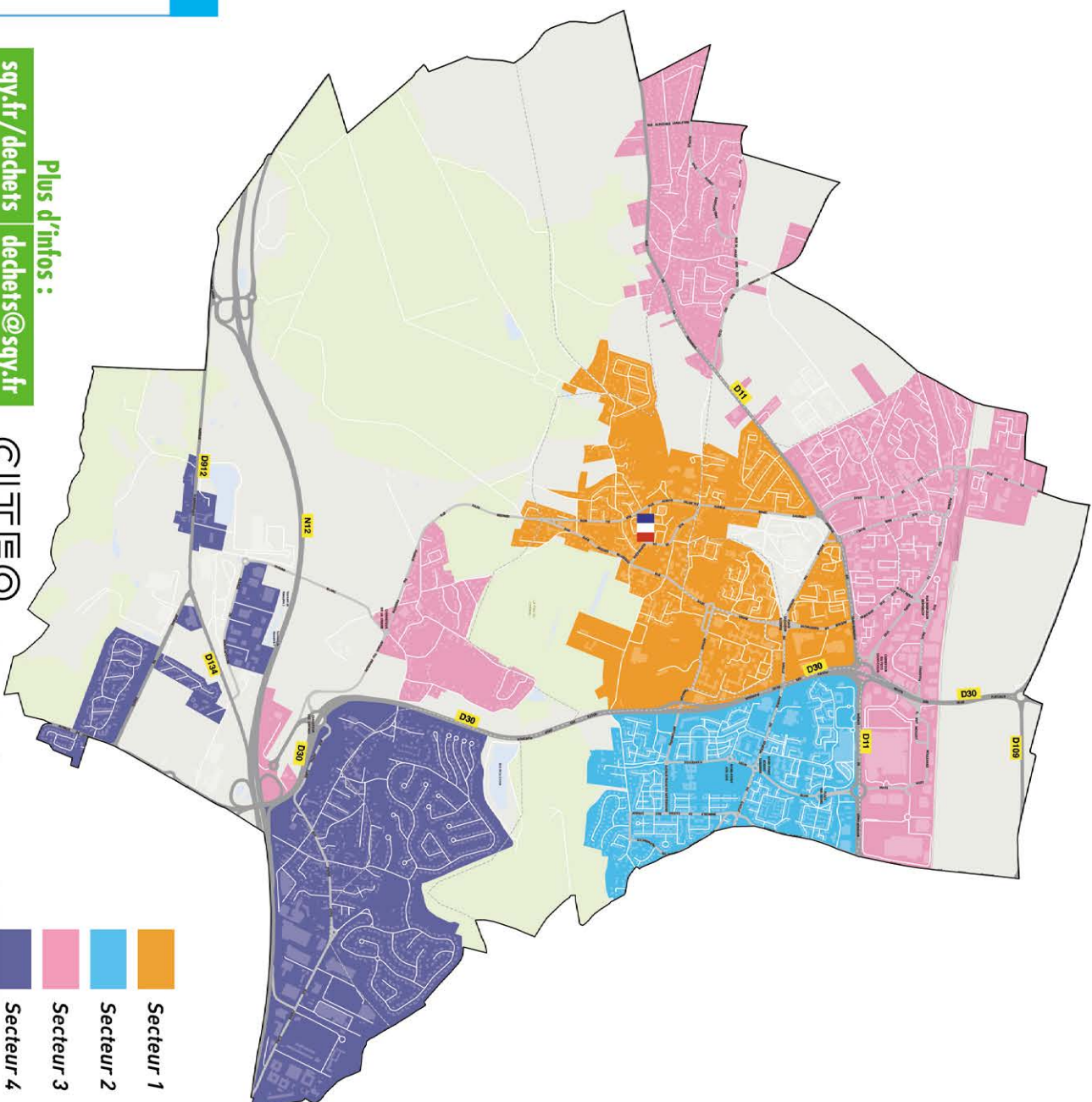


SAQ VOUS ACCOMPAGNE !

Le formulaire de demande de bac
est en ligne : peps.sqy.fr

Pour connaître le jour de la collecte
de vos déchets* et l'emplacement des
déchèteries, connectez-vous sur : sqy.fr

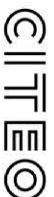
*Opérationnelle courant 2021



Plus d'infos :

sqy.fr/dechets | dechets@sqy.fr

0 800 078 780 Service & appel
gratuits



Donnez ensemble une
nouvelle vie à nos produits.





LE POINT SUR LES ENCOMBRANTS !

Malgré plusieurs campagnes de sensibilisation menées sur la ville concernant les bonnes pratiques à observer au sujet des encombrants, les incivilités perdurent à Plaisir. Un rappel s'impose !

Règles de dépôt des encombrants

Ces objets, de moins de 2 mètres de long, doivent être portables par deux personnes et ne pas encombrer le passage. Le volume déposé ne doit pas dépasser 3m³.



Sont acceptés :

- Bois d'ameublement
- Ferraille



Sont refusés :

- Produits toxiques (phytosanitaires, huiles, peintures...)
- Déchets dangereux (bouteilles de gaz, verre brisé, fenêtres...)
- Déchets d'équipements électriques et électroniques - D3E (Réfrigérateurs, TV, lave-linges...)
- Gravats, plâtre, sanitaires...
- Souche, tronc d'arbre, terre...

Ces déchets doivent être apportés en déchèterie.

Vous avez manqué les encombrants ou vous avez des déchets non pris en charge par les services de collectes ? Adoptez le réflexe déchèterie !

📞 Plus d'infos au 0 800 78780 (numéro vert).



Pensez à demander votre carte d'accès !

Indispensable pour avoir accès au réseau des 7 déchèteries de SQY, la carte DÉCHETS vous donne également accès à d'autres services tels qu'obtenir des sacs compostables pour la collecte des déchets verts, acquérir un composteur et les services qui l'accompagnent ou encore accéder au compost mis à disposition dans les déchèteries du territoire.

📞 Rdv sur sqy.fr pour demander votre carte gratuite.



QUESTIONS À...

Joséphine KOLLMANNSSBERGER
Maire de Plaisir

En quoi pensez-vous que le nouveau mode de collecte des encombrants va-t-il permettre de lutter contre les dépôts sauvages ?

Si la collecte des déchets est une mission assurée par l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, les services municipaux, quant à eux, ont la charge de la propreté urbaine, c'est-à-dire de la gestion de tous les déchets jetés sur la voie publique. C'est pour cette raison que nous nous réjouissons que la collecte des encombrants se fasse désormais sur rendez-vous et à la demande pour les pavillons. Nous espérons que cela apportera plus de souplesse pour les Plaisirois et évitera également les dépôts sauvages que nous déplorons malheureusement trop souvent entre deux collectes.

Ce changement concerne les pavillons, qu'en est-il pour les immeubles ?

Effectivement, dans les immeubles, ce sont généralement les gardiens ou des entreprises de nettoyage qui sont chargés de sortir les encombrants. Pour lutter contre les dépôts sauvages et les sorties intempestives, une réunion d'information est programmée avec les bailleurs et les syndics. L'objectif est de leur rappeler les consignes de sorties et de collectes. Si après cela des dépôts perdurent en dehors de ces règles, nous appliquerons des sanctions, car je le rappelle, si la ville est sale, c'est qu'elle est salie !

Ugoline Soler, recycle le non recyclable !

“ **RECNOREC c'est une solution intelligente, respectueuse et abordable...** ”

Installée à Plaisir depuis 2003 avec sa famille, Ugoline Soler est le genre de personne qui vous redonne foi en l'avenir... En effet, avec la start-up RECNOREC qu'elle a créée il y a bientôt trois ans sur la ville, cette femme aussi curieuse qu'optimiste propose une solution concrète et résolument innovante en matière de gestion des déchets : **RECYcler le NON RECYclable**. Une perspective des plus réjouissante face à l'urgence des nouveaux enjeux environnementaux.

D'où vous vient cette fibre écologique et cet attrait pour la gestion des déchets ultimes ?

J'ai intégré, il y a une vingtaine d'années, l'école d'agronomie de Toulouse, spécialité ingénierie environnementale et gestion des déchets. C'était en plein dans la mise en œuvre des principes du développement durable. J'ai enchaîné avec mon premier poste dans la gestion des déchets organiques et la promotion de leur retour au sol. Rapidement, j'ai été confrontée au problème de l'omniprésence du plastique qui perturbait déjà tous nos processus. Par la suite, j'ai eu l'opportunité de découvrir une solution sud-américaine révolutionnaire permettant de recycler les plastiques non recyclables, car trop sales ou trop mélangés, en un matériau composite recyclable. J'ai immédiatement su qu'il s'agissait d'une innovation au potentiel inexploité dont il fallait absolument faire la promotion. C'est pour cela que j'ai fondé RECNOREC.

Pouvez-vous nous présenter vos projets soutenus, dans le cadre du budget participatif, par la Région Île-de-France ?

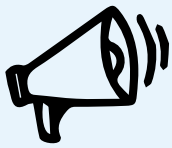
Grâce au vote des Franciliens, dont de nouveaux Plaisirois, nous avons eu la chance de bénéficier de subventions pour un grand projet et deux projets locaux qui vont nous permettre de plus facilement développer notre solution. Le premier concerne le développement de notre démonstrateur industriel qui transforme les déchets plastiques non recyclables en une matière composite qui permet de remplacer, et du coup d'économiser, des matières comme le bois ou le béton. Le second intitulé « Bas les masques » propose une solution de recyclage des masques usagés en les intégrant avec d'autres plastiques à recycler pour faire de nouveaux objets originaux. Enfin, le déploiement de nos composteurs écoresponsables, fabriqués en ESAT par des travailleurs handicapés à partir de notre matériau composite, a également bénéficié d'une aide de la Région.

Pourquoi avoir choisi d'implanter votre start-up sur Plaisir ?

Plaisir est une ville dans laquelle je me suis installée, avec ma famille, il y a 17 ans. Nous adorons notre quartier de l'Aqueduc et le parfait équilibre qu'offre la ville en termes de taille, de service et d'urbanité. La proximité avec l'Agglomération de SQY est également une aubaine et la position stratégique de Plaisir me permet de rayonner facilement sur le reste de la région. Alors quand j'ai eu l'opportunité de m'installer professionnellement au niveau de la ferme des Ebisaires, je n'ai pas hésité une seconde !



← **Ugoline Soler,**
Plaisiroise innovante



INFOS PRATIQUES

VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

École, vie quotidienne, urbanisme, grands projets...
Les élus vous reçoivent sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville.
01 30 79 62 00

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Joséphine Kollmannsberger vous reçoit sur rendez-vous
tous les lundis, à l'Hôtel de Ville.
Par téléphone, de 16h à 17h30
En rendez-vous, de 18h à 20h
0 8000 78370 (appel gratuit)

LES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

→ Le mercredi 16 décembre à 20h
sur la page facebook de la Ville

LES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

→ Le jeudi 17 décembre
Centre Technique Communautaire – 4 rue des Charmes –
Trappes – 19h30

PLAISIR À VOTRE ÉCOUTE

Pour joindre la Mairie, un seul numéro, et en plus il est gratuit !
0 8000 78370
Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h et 13h30 - 18h.
Le samedi, 9h - 11h45.
Vous pouvez également envoyer un mail sur
plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr

PLAISIR H24

Un nid de poule à signaler ? Besoin de payer la cantine ?...
Téléchargez l'application « Plaisir H24 » disponible
sur Android et iPhone pour bénéficier de ses nombreuses
fonctionnalités.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

2, rue de la République. **0 8000 78370**
Lundi, 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h
et 13h30 - 17h30, sauf le jeudi, ouverture à 10h.
Samedi, 9h - 11h45.
Le Guichet unique vous reçoit sur rendez-vous uniquement au
0 8000 78370 (appel gratuit)

CCAS

1238 avenue du Général de Gaulle. **01 30 79 63 89**
Lundi 13h30 - 19h30. Du mardi au vendredi, 9h - 12h
et 13h30 - 17h30
ccas@ville-plaisir.fr

PERMANENCE ÉCOUTE HANDICAP

Brigitte Maudry, Adjointe au Maire déléguée aux affaires
sociales et au handicap, vous reçoit sur rendez-vous tous
les 3^e jeudis du mois, de 17h30 à 19h30, à la Maison des
familles La Mosaïque.
Rdv via l'Espace citoyen ou 0 8000 78370

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Sur rdv uniquement au **0 8000 78370 (appel gratuit)**
plaisiravotreecoute@ville-plaisir.fr

POLICE MUNICIPALE

01 30 55 45 10

FAITES VOTRE MARCHÉ !

Le marché se tient tous les mardis, vendredis et dimanches
matins, sous la halle du marché, en centre-ville, à partir de 8h.
Venez y rencontrer vos élus, tous les dimanches
(hors vacances scolaires).

COLLECTE DES DÉCHETS

→ Ordures ménagères : lundi, mardi, jeudi ou vendredi
selon votre secteur (A, B, C ou D).
→ Déchets recyclables : mercredi pour tous les secteurs.
Pensez à sortir vos bacs poubelles la veille au soir de la
collecte. Les déchets sont collectés même les jours fériés.
→ Déchets verts : La collecte sera effectuée tous les jeudis
jusqu'au 26 novembre sans interruption. Ne seront unique-
ment collectés les déchets de tonte et de taille, déposés
devant chez vous dans des sacs en papier biodégradables.
→ Verre : en points d'apport volontaire.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Sur toute la ville : le 1^{er} vendredi du mois.
Pensez à déposer vos encombrants la veille au soir
sans dépasser le volume de 2m³.
Une question, un problème ? L'Agglomération de Saint-Quen-
tin-en-Yvelines est à votre écoute au **0800 078 780** (appel
gratuit) ou par mail sur **dechets@sqy.fr**
Retrouvez toutes les infos concernant la collecte
des déchets sur : **www.sqy.fr/dechetteries**

Christophe Bellenger

Président du groupe Plaisir avance
LR - UDI - LREM - MODEM - Non inscrits

NE LAISSONS PERSONNE AU BORD DU CHEMIN

Si la période que nous traversons est une période compliquée, elle n'en appelle pas moins que chacune et chacun montre l'exemple et soit responsable dans son comportement et dans son action.

C'est prioritairement le rôle des élus que d'être présents aux côtés des habitants, familles, personnes isolées, fragilisées ou vulnérables, que d'inventer des nouveaux modes de vie locale et de proximité. C'est également leur rôle que d'être aux côtés des acteurs socio-économiques et animateurs de la cité que sont les associations.

Mais être présent ce n'est pas faire des promesses inconsidérées en laissant croire que le maire serait magicien, qu'il aurait réponse et solution à tout, voire même qu'il pourrait être au-dessus des lois.

C'est pourtant bien ce qu'ont fait certains élus en prenant des arrêtés autorisant les commerces dits « non-essentiels » à rester ouverts dans leur ville.

Au-delà du seul débat sur la notion de « commerces essentiels », c'est bien le rôle de l'édile qui est en jeu... parce qu'un maire n'est pas là pour faire plaisir, il est là pour être responsable et assumer ses responsabilités. Cela ne fait plaisir à aucun élu de voir ses commerçants fermés, son centre-ville au ralenti, d'imaginer les difficultés que vivent ses commerçants, les drames qu'ils vivent, de craindre avec eux pour leur avenir, mais il doit être légaliste. Il est de ces arrêtés, comme de ceux où des maires laissent croire qu'ils auraient le pouvoir d'interdire le déploiement de la 5G sur leur commune...

Il se doit avant tout de respecter la loi et, prendre un arrêté autorisant des commerçants à rester ouvert là où le 1^{er} ministre a pris un décret énonçant l'inverse, est illégal...

Faire plaisir ou se faire plaisir en faisant croire que cela aurait une valeur est méprisant à l'égard des commerçants qui ont pu espérer...

Aujourd'hui, nous espérons toutes et tous que nos commerçants vont pouvoir rouvrir leurs portes très rapidement, parce qu'ils sont acteurs de la vie locale mais surtout acteurs de cette période de fêtes qui se profile, en ayant une pensée particulière pour le secteur de la restauration.

Pour les commerçants comme pour l'ensemble des acteurs et de la cité, c'est en ce sens que Mme le Maire s'est totalement investie au service de tous, engageant toutes les démarches possibles avec les élus pour faire en sorte que personne ne reste au bord du chemin.

Alors à toutes et tous, malgré les incertitudes ambiantes, nous voulons vous souhaiter les plus belles fêtes de fin d'année possibles, nous permettre de retrouver ces moments de convivialité et de proximité qui nous font cruellement défaut depuis plusieurs mois, tout en continuant d'être vigilants pour que ces fêtes restent des fêtes et ne contribuent pas à diffuser le virus.

Plus que jamais, faites attention à ceux qui vous sont chers.

Sandrine Carneiro

Présidente du groupe Plaisir, notre ville, notre avenir
SE - plaisir.notreville.notreavenir@gmail.com

RÉSILIENCE ET SOLIDARITÉ

Nous sommes à la veille des traditionnelles fêtes de fin d'année, et la pandémie qui nous touche depuis des mois fait que sur beaucoup de points rien ne sera comme avant. Chez les uns cela se manifeste par de la résignation et de la morosité quand pour d'autres cela éveille défiance et mécontentement. Il n'est pas toujours naturel et spontané d'adhérer aux mesures gouvernementales qui nous emportent bien souvent vers des perspectives incertaines, au goût de privation dans nos relations sociales et familiales, de mise en danger de notre avenir avec une économie au ralenti, voire arrêtée. Pour certains les effets peuvent devenir désastreux, et la vigilance au plus près de chacun de nous est nécessaire, pour prévenir et alerter les services des affaires sociales, et de la solidarité. Une solidarité toujours présente au travers du milieu associatif de notre ville et du CCAS. A Plaisir, avec l'essor de la grande distribution, le petit commerce s'est réduit à la portion congrue; et ceux qui ont résisté, sont actuellement ébranlés par les mesures sanitaires, et requièrent tout notre intérêt. Faire appel à leur service doit être une priorité, un service dont nous devons faire la publicité comme le font plus ou moins des municipalités. L'avenir de ces commerces en dépend, et notre qualité de vie également. C'est dans ce climat complexe et contraint que va bientôt se terminer 2020, avec l'espoir d'une nouvelle année plus lumineuse. Nous vous souhaitons les meilleures fêtes possibles avec toutes les précautions nécessaires et beaucoup de bienveillance.

Annie-Joëlle Priou-Hasni

Présidente du groupe TAF-Tout à faire pour Plaisir
SE/EELV/PS - taf.plaisir2020@gmail.com

QUEL PLAN POST-COVID À PLAISIR ?

La crise sanitaire a mis en exergue des failles économiques, sociales, numériques, territoriales tant à l'échelle nationale que locale, et interroge notre vie d'avant. Faut-il alors repenser nos lieux communs ? Dans cet environnement incertain, la ville et le quartier deviennent créateurs de solutions autour de la solidarité et la proximité. Le premier confinement a coïncidé avec la campagne des élections municipales. Mme la Maire a alors communiqué sur les enjeux immédiats : actions auprès des plus vulnérables, gestion des masques, aide aux petits commerces... Mais maintenant, qu'en est-il de ce deuxième confinement qui fragilise davantage ceux qui l'étaient avant ? Quelles informations sur la situation sanitaire à Plaisir ? Quel dispositif pour le dépistage massif du Covid ? Quelle réflexion autour du logement, du fonds de soutien ? Quelle relance post crise ? Une concertation doit être menée d'urgence autour de questions primordiales : généraliser des circuits courts, réduire les inégalités alimentaires, valoriser nos atouts environnementaux, lancer un plan d'attractivité des petits commerces plutôt que celui des grands ensembles commerciaux, pérenniser des emplois de proximité... Reconsidérer la démocratie locale et l'inclusion des citoyens dans le processus de reconstruction post Covid sera notre force.

A toutes et tous, une belle fin d'année !

Pour vos questions et vos remarques, adressez-nous vos messages sur notre e-mail.



CARNET

DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2020

BIENVENUE À...

Léandro Pereira –
Alyson Geffroy Coursin – Emna Kazour – Mynchira Bade –
Raphaël Bourdier – Luca Loghin – Sofia Makhsin –
Leyna Acet – Théo Robieux – Mylan Dubois--Deman –
Aissatou Sylla – Sana Manikavasahar – Sacha Lebrun –
Mélicha Ranarivelo – Sofiya Martins – Haroun Koutari –
Yaya Doumbia – Victoria Viel – Adam Boulabas –
Swann Romain – Océane Saintonge Salgado –
Kaylah Daoulabou – Marceau Mainini
Dorssaf Ben Ahmed – Matteo Barros Osés –
Seyana Assani Boina – Maël Jouan

FÉLICITATIONS À...

Xavier Gibot et Martine Bourdeux –
Romain Van Denwygaert et Aurélie Revert –
Thibault Lajoye et Méline Taupin –
Joël Switala et Carine Colson

EN SOUVENIR DE...

Yves Adelaïde – Michèle Arena –
Elsa Laguzzi – Jacques Pelletier – Robert Pigeon –
Jeanne Lenglard – Monique Thomassin –
Monique Chane-Waye – Marie-José Heiz – Maria Carrara –
Dominique Lamy – Jean-Claude Dinovetski –
Brahima Kone – Bernard Delescluse –
Christian Quéinnec – Michèle Tsarazaka-Harivelo



**Soutenons
les artistes et techniciens
du spectacle !**

**Pour Noël,
offrez des places
au théâtre Coluche !**



TEC

Programme et réservations
tec-plaisir.fr
01 30 07 55 50

Grande collecte de jouets



Jusqu'au 15 décembre

Soyons solidaires et offrons un Noël à tous les enfants...

**Déposez vos jouets, neufs ou en très bon état
et complets, pour des enfants de 0 à 11 ans, dans :**

- * les Maisons des familles,
- * les centres de loisirs élémentaires,
- * les écoles maternelles,
- * au Marché (les dimanches)